

“ Les sept égorgés. ” Dix-huit mois après, la persécution ayant cessé, on rendit aux corps des martyrs les honneurs accoutumés ; ils furent déposés dans les tombeaux de la catacombe de la voie Tiburtine, au huitième milliaire de Rome.

— 000 —

ACTIONS DE GRACES A STE. ANNE.

HEDLEY-VILLE.—Depuis plusieurs jours, mon mari souffrait d'un violent mal de gorge ; or il arriva qu'un soir il ne put prononcer aucune parole. Nous promîmes d'aller au sanctuaire, et de faire inscrire le fait dans les “ Annales ” si Ste. Anne venait à notre secours.

Nous ne nous sommes point adressés en vain à la sainte ; car, dès le lendemain la gorge était dégagée, et de jour en jour il prit du mieux.

Il n'y a aucun doute que ce ne soit cette grande Sainte qui a jeté un regard sur nous, c'est pourquoi je la remercie, et prie tous ceux qui liront ces lignes de s'adresser à elle dans tous leurs besoins.—J. B.

SAINTE-PHILOMÈNE.—Depuis près d'un an, j'étais prise d'une surdité telle que je ne pouvais plus rien comprendre ni entendre, si ce n'est par des signes.

J'étais alors bien découragée, toute jeune que je suis.

Je résolus de suite de faire une neuvaine en l'honneur de la Bonne Ste. Anne, pour obtenir ma guérison. Je lui promis, si j'obtenais la grâce que je lui demandais, de faire publier ce fait dans les “ Annales ” ; mais bien que j'obtinsse ma guérison, je différerai longtemps, et